

**Compte rendu de la réunion du Comité de ligne
« Sud de l'Aisne »**

**26 octobre 2009
La Ferté-Milon**

PRESENTS:

REPRESENTANTS DU CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE

| | |
|------------------------------|--|
| Monsieur Daniel BEURDELEY | 1 ^{ER} Vice-Président, en charge des Transports |
| Monsieur Franck BRIFFAUT | Conseiller régional |
| Madame Marie-Gaëlle DECOURTY | Chargée de Mission Transports |
| Monsieur Augustin FERTE | Directeur adjoint des Transports |
| Madame Michèle FUSELIER | Vice-présidente et Maire de Brasles |

REPRESENTANTS DE L'ÉTAT

| | |
|----------------------------|--|
| Monsieur Bernard BARDOULAT | Chargé de secteur, DDE de Château-Thierry |
| Madame Alexandra KEZEM | Secrétaire Générale de la Sous-préfecture de Château-Thierry |

Représentants de la SNCF et de RFF

| | |
|---------------------------|---|
| Monsieur Pierre BERTHELIN | Adjoint commercial, Direction de ligne Vallée de la Marne, SNCF |
| Madame Geneviève CHANZY | Directrice de ligne TER Vallée de la Marne Direction Régionale SNCF de Reims |
| Monsieur Benoit DUBUS | Responsable du service Gestion du réseau, RFF |
| Monsieur Maurice TESTU | Directeur des lignes de Paris Est, SNCF |

REPRESENTANT COLLECTIVITES LOCALES ET DE LEURS PRESTATAIRES

| | |
|-------------------------------|---|
| Monsieur Michel BAROUX | Président du Conseil de Développement du Pays du Sud de l'Aisne |
| Monsieur Laurent BOUCHABIR | 2 ^{ème} adjoint au Maire de Breny |
| Monsieur Pierre-Yves CAMPAGNE | Chef de la Mission Ferroviaire, Conseil régional de Champagne-Ardenne |
| Monsieur Jean CLEMENT | Maire de La Ferté-Milon |
| Monsieur Gérard FARRANT | 4 ^{ème} Adjoint au Maire de la Ferté-Milon |
| Monsieur Camille FASSI | Adjoint au maire de Trilport |
| Monsieur Mathieu LAMOTTE | Chargé d'affaires, EFFIA |
| Madame Rachel SCHLINGER | 1 ^{er} Ajointe au Maire de La Ferté-Milon |
| Monsieur Eric VALLET | Maire de Breny |

USAGERS ET REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS D'USAGERS

| | |
|-------------------------|-----------------|
| Monsieur Claude BOUSSON | Journal l'Union |
|-------------------------|-----------------|

EXCUSES OU REPRESENTES :

| | |
|----------------------------|--|
| Monsieur Pierre BAYLE | Préfet de l'Aisne |
| Monsieur Jean-Pierre BENTZ | Conseiller municipal de Château-Thierry, délégué au handicap |
| Monsieur Christian BRUYEN | Maire de Dormans |
| Madame Jocelyne CATTIN | Usagère de Château-Thierry |
| Madame Caroline CAYEUX | Conseillère Régionale |
| Monsieur Francis ELU | Maire de Congis-sur-Thérouanne |
| Monsieur Christian FOURRE | Vice-président du Conseil général de l'Aisne et de la Communauté de Communes de Charly-sur-Marne |
| Madame Claude du GRANRUT | Conseillère Régionale |
| Monsieur Alain JAEG | Association de tourisme ferroviaire de le Brie et de l'Omois |

| | |
|-------------------------|---|
| Monsieur Jacques KRABAL | Maire de Château-Thierry, représenté par Madame Michèle FUSELIER |
| Monsieur Franck LEROY | Maire d'Epervain, représenté par Madame Michèle FUSELIER |
| Monsieur Hervé MUZART | Conseiller général de l'Aisne, Maire de Vierzy et Président de la Communauté de communes du canton d'Oulchy-le-Château, représenté par Monsieur Eric VALLET |
| Monsieur Christian NAMY | Président du Conseil général de la Meuse |
| Madame Annick VENET | Maire de Vailly-sur-Aisne |



Monsieur BEURDELEY ouvre la séance en remerciant Monsieur Jean CLEMENT pour son accueil et propose l'ordre du jour suivant :

- 1 ► Les chiffres de l'activité TER en 2008
- 2 ► la nouvelle desserte Transilien au SU2010
 - 2.1 – Paris / Château-Thierry
 - 2.2 – Paris / La Ferté-Milon / Fismes
- 3 ► la nouvelle desserte Fismes / La Ferté-Milon SU2010
- 4 ► Les travaux d'infrastructure

Monsieur CLEMENT remercie le Conseil régional d'avoir organisé ce comité de ligne Sud de l'Aisne pour la première fois à La Ferté-Milon.

Monsieur BEURDELEY rappelle qu'en 2008, la Région a consacré 141 M€ à l'exploitation du TER. Les transports et les infrastructures représentent le 1er poste de dépenses du Conseil régional (275 M€ au total en 2009).

Les chiffres clés :

- ↳ 26,9 millions de voyages (hors LGV)
- ↳ Près de 48 000 personnes empruntent le réseau ferroviaire picard quotidiennement (TER, Corail intercitys et transilien)
- ↳ Les actifs et les étudiants/scolaires représentent 72 % des usagers
- ↳ 44 % des déplacements en dehors de la Picardie concernent Paris
- ↳ Seuls 28 % des déplacements restent internes à la Picardie
- ↳ Chaque usager parcourt une distance (aller) moyenne de 66 km
- ↳ + 8,5% de fréquentation en 2008

Il passe ensuite la parole à Monsieur Maurice TESTU pour présenter la nouvelle desserte Transilien au SU 2010.

Monsieur TESTU rappelle que la ligne Meaux / La Ferté-Milon est la plus sinistrée de l'est parisien au niveau régularité. Cependant, elle a eu cette année un gain de 5 points qui lui a permis de passer à 89,4% de régularité. Cette mauvaise régularité est surtout due au problème des locomotives diesel anciennes, il annonce que des AGC viendront les remplacer à partir de juin 2010 ce qui permettra de régler un certain nombre de problèmes. Concernant Paris / Château-Thierry, il annonce la rénovation des rames 2 niveaux. Enfin, il informe de la construction d'un tour en fosse en atelier de maintenance qui permettra une meilleure disponibilité des rames.

Monsieur TESTU annonce que l'autre bonne nouvelle pour les lignes Paris / Château-Thierry et Paris / La Ferté Milon est la mise en place du cadencement à l'initiative du STIF à compter du 13 décembre 2009. Ce cadencement conduira à la desserte suivante :

PARIS / CHATEAU-THIERRY

La desserte sera cadencée à l'heure à partir de décembre 2009 et à la demi-heure aux heures de pointe. L'amplitude horaire sera largement augmentée puisque le premier train partira de Château à 5h03 et dernier de Paris à 23h50.

Dans le sens Château-Thierry > Paris

La desserte passe de 18 à 22 transiliens cadencés à l'heure de 5h03 à 23h03. Le départ s'effectuera à la minute 03 et l'arrivée à la minute 08 de l'heure suivante.

A ceci s'ajoutent 3 trains qui permettent le cadencement à la demi-heure à l'heure de pointe

du matin :
> 5h33 – 6h38
> 6h33 – 7h38
> 7h33 – 8h38

Dans le sens Paris > Château-Thierry

La desserte passe de 19 à 22 transiliens cadencés à l'heure de 5h50 à 23h50. Le départ s'effectuera à la minute 50 et l'arrivée à la minute 55 de l'heure suivante.

A ceci s'ajoutent 3 trains qui permettent le cadencement à la demi-heure à l'heure de pointe

du soir :
> 17h20 – 18h25
> 18h20 – 19h25
> 19h20 – 20h25

Cette desserte continuera d'être assurée par des Z2N de 9 caisses.

PARIS / LA FERTE-MILON

La desserte est cadencée à l'heure avec changement à Meaux. A cela s'ajoutent 2 trains le matin et 2 trains le soir qui permettront de faire face aux affluences des heures de pointe. Comme sur la ligne Paris / Château-Thierry, l'amplitude horaire sera augmentée, le premier train partira de la Ferté-Milon à 5h02 et le dernier de Paris à 21h50.

> Dans le sens La Ferté-Milon > Paris

La desserte passera de 11 trains dont 2 directs à 20 trains dont 2 directs. Cadencée à l'heure, les trains partiront de La Ferté-Milon à la minute 02 avec arrivée à Meaux à la minute 35, le changement se fera à la minute 43 pour une arrivée à Paris à la minute 08.

A l'heure de pointe du matin s'ajouteront 2 trains directs :

> 6h19 – 7h23
> 7h19 – 8h23

> Dans le sens Paris > La Ferté-Milon

La desserte passera de 10 trains dont 1 direct à 19 trains dont 2 directs. Cadencée à l'heure, les trains partiront de Paris à la minute 50 avec arrivée à Meaux à la minute 15, le changement se fera à la minute 21 pour une arrivée à La Ferté-Milon à la minute 52.

A l'heure de pointe du soir s'ajouteront 2 trains directs :

> 17h04 – 18h09

> 18h04 - 19h09

Cette desserte sera assurée par des RIB (2 éléments de 4 voitures)+BB67400, soit 880 places assises. A partir de la mi-2010, les navettes entre Meaux et La Ferté-Milon seront assurées par les nouveaux AGC de 247 places assises que va recevoir Transilien, suite à la commande du STIF.

Madame CHANZY annonce ensuite que la desserte TER entre La Ferté-Milon et Reims sera la même qu'actuellement en terme de nombre de trains, les horaires seront adaptés à la nouvelle desserte Transilien afin de continuer à assurer les correspondances.

Monsieur BRIFFAUT dénonce le fait que sur la ligne La Ferté-Milon / Reims les séjours de ½ journée sur Reims sont impossibles avec les horaires actuels.

Madame CHANZY répond qu'elle regardera ce qui peut-être fait pour permettre ces séjours de ½ journée en adaptant les horaires. Elle rappelle, cependant, que ceci ne pourra se faire qu'avec le même nombre de trains, sauf si les 2 Conseils régionaux Picardie et Champagne-Ardenne passent commande de trains supplémentaires.

Madame SCHLINGER ajoute que cela est important pour les étudiants.

Madame CHANZY, lui assure que la SNCF est prête à étudier les possibilités.

Monsieur BEURDELEY demande à la SNCF de regarder la possibilité de séjour de ½ journée à offre constante. L'ajout de trains ne pourra se faire qu'avec l'accord des 2 Régions et en fonction des devis et potentiel de clientèle que pourra étudier la SNCF.

Monsieur CLEMENT informe le comité de ligne qu'un projet de transport en commun entre Villers-Cotterêts et la Ferté-Milon est actuellement à l'étude. Ceci permettra aux habitants de se rabattre sur une gare ou l'autre en fonction des horaires de train qui leur conviendront le mieux.

Monsieur BEURDELEY ajoute que ce transport de rabattement sera de plus très utile puisqu'il permettra d'accéder à la nouvelle ligne de cars mise en place par le Conseil régional à partir du 1^{er} décembre 2009 entre Soissons et Roissy. En effet, cette ligne de cars sera en correspondance avec les trains de l'axe Paris-Laon.

Monsieur BERTHELIN fait remarquer que la demande des usagers de Château-Thierry de disposer d'un train plus tard le soir pour rentrer de Paris est maintenant satisfaite avec le cadencement souhaité par le STIF. En effet, à compter du 13 décembre le dernier train partira de Paris à 23h50 pour arriver à Château-Thierry à 00h55.

Madame FUSELIER félicite le STIF et Transilien pour cette nouvelle desserte qui n'apporte que des bonnes nouvelles pour les usagers. Elle ajoute que le « challenge » maintenant est de faire tous ces trains en qualité.

Monsieur BEURDELEY passe en suite la parole à Monsieur Benoit DBUS pour un point sur les travaux d'infrastructure.

Monsieur DUBUS annonce les différents travaux en cours ou à réaliser sur les infrastructures ferroviaires du Sud de l'Aisne :

- Des travaux sont actuellement en cours entre Trilport et Bazoches.
- Des travaux seront faits durant 3 semaines et à compter du 16 novembre entre La Ferté-Milon et Bazoches.
- Des travaux seront réalisés en 2010 entre Lizy-sur-Ourcq et La Ferté-Milon. Ils imposeront la fermeture de la ligne 2 semaines en août et 2 semaines en octobre.
- Des travaux de nuit de régénération de voie entre Château-Thierry et Châlons-en-Champagne du 11 mai au 26 juin 2010.

Monsieur VALLET souhaite savoir ce qu'il en est des travaux en gare d'Oulchy-Brény.

Monsieur DUBUS lui répond qu'il n'a pas les informations mais qu'il lui répondra dans les prochains jours.

Monsieur FERTE annonce que les quais en gare de Mareuil-sur-Ourcq sont finis ; il ajoute que l'ensemble des travaux seront achevés au printemps 2010.

Madame FUSELIER regrette que les associations d'usagers habituellement présentes pour réclamer plus de trains ne soient pas là ce soir alors qu'un certain nombre de leur demande ont été exaucées. Elle rappelle aussi le rôle important que doivent jouer l'ensemble des collectivités pour le transport collectif. En effet si le Conseil régional est autorité organisatrice des TER, les autres collectivités doivent assurer le rabattement et la continuité de la chaîne de transport par des lignes de cars, de bus ou du TAD. C'est d'ailleurs ce qu'elle a souhaité mettre en place à Communauté de communes de Château-Thierry en passant de 13 à 24 lignes régulières ou TAD.

Monsieur BRIFFAUT signale les problèmes de surcharge les jours de grand départ. Il indique, par ailleurs que la signalétique en temps réel a été mise en place en gare de Château-Thierry.

Madame CHANZY assure suivre de près ces trains pour évoluer les compositions dans ces jours qui sont potentiellement à risque.

Monsieur BRIFFAUT indique que l'offre mise en place depuis 2007 a permis une augmentation visible de la fréquentation au-delà de Château-Thierry.

Monsieur BERTHELIN ajoute qu'en effet, la fréquentation a augmenté de 20% entre Château-Thierry et Epernay depuis 2007.

Monsieur BEURDELEY passe ensuite la parole à Monsieur FERTE pour faire le point sur l'accessibilité.

Monsieur FERTE indique que la gare de Château-Thierry va devenir une gare régionale et que sa modernisation est programmée dans le schéma d'accessibilité Picard comme à terme gare accessible « en toute autonomie ». Actuellement, elle est accessible avec assistance par des agents SNCF. Les travaux pour la rendre accessible s'effectueront en deux temps :

- Travaux légers, essentiellement sur le périmètre SNCF d'ici 2014-2015, qui permettront aux handicapés sensoriels ((visuels et auditifs) d'accéder aux trains « en toute autonomie »,

- Travaux lourds, essentiellement sur le périmètre RFF, permettant l'accessibilité « en toute autonomie » des handicapés moteurs aux environs de 2017-2018.

Monsieur BERTHELIN indique que les boucles magnétiques sont d'ores et déjà en service à Château-Thierry.

Monsieur BEURDELEY souhaite indiquer au comité de ligne que l'ensemble de ces travaux d'accessibilité des gares ne sont pas anodins et qu'ils représentent une enveloppe de 105M€ pour la Région Picardie.

Madame FUSELIER souhaite connaître l'utilisation faite par les usagers du service Accès+ en gare de Château-Thierry.

Monsieur BERTHELIN indique qu'il ne dispose pas de ces données mais qu'il les transmettra à la Région pour qu'elles soient indiquées dans le compte-rendu du comité de ligne. Voici ces données :

- 15 Prestations d'Accueil et d'Accompagnement (PAA) sur les 9 premiers mois 2009.
- 46 PAA depuis ouverture du service en juin 2007.

Madame SCHLINGER souhaite savoir si les picards auront bientôt accès à la carte orange.

Monsieur BEURDELEY lui indique que cette carte est une tarification Ile-de-France et non Picardie.

Madame SCHLINGER demande si elle ne pourrait pas être étendue.

Monsieur BEURDELEY répond que cette carte est financée par le « versement transport » des entreprises d'Ile-de-France et que cela est donc difficilement envisageable. C'est pour cela que la Région a mis en place le Picardie Pass' Actif qui peut-être remboursé à 50% par les employeurs.

Monsieur BEURDELEY remercie les participants pour leur présence et la qualité des débats ils les invite ensuite à continuer leurs échanges autour du verre de l'amitié.



